

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE LOUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE FOUMBAN

BP 50 Foumban

Tél. /Fax : (237) 233262950



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

FOUMBAN COUNCIL

BP 50 Foumban

Tél. /Fax : (237) 233262950

DEMANDE D'AUTORISATION DE LOTIR

1. IDENTITÉ DU DEMENDEUR

NOM, PRÉNOM et/ou RAISON SOCIALE

Adresse : B.P.

Tél : E-mail:

Qualité : Propriétaire Mandataire
Autre :

NOM du Propriétaire (si différent du demandeur)

Adresse : B.P.

Tél : E-mail

2. NATURE DU PROJET ET SITUATION DU TERRAIN

Sollicite l'autorisation de lotir concernant le terrain ci-dessous en vue notamment de l'opération (nature du projet) ci-après :

Lotissement Résidentiel Lotissement Commercial Lotissement Industriel
 Lotissement Mixte Autre : _____

Quartier Rue/ Lieu dit

Ilot N° Lot °

Titre Foncier N° Superficie

Superficie à lotir Voisinage

Existe-il une servitude publique ou privée grevant le terrain ? OUI NON

3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT

Nombre de lots :

Équipements Publics Prévus

Bornage des Blocs Bornage des lots Ouverture des voies

Construction de petits Ouvrages de Franchissement

Construction des Réseaux Divers

4. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je certifie exactes les informations mentionnées ci- dessus

Fait à..... le

SIGNATURE DU DEMANDEUR

5. COMPOSITION DU DOSSIER

- Demande d'Autorisation de Lotir Timbré au tarif réglementaire
- Plan de Situation 1/5000 ou 1/ 10000
- Certificat de Propriété
- Certificat d'Urbanisme
- Rapport explicatif du Parti d'Aménagement
- Engagement du Lotisseur à achever les travaux prévus dans le Projet
- Engagement du lotisseur à constituer une association syndicale des acquéreurs
- Projet de statut réglementant l'association syndicale des acquéreurs
- Une levée Topographique à l'échelle de 1/500 ou 1/1000 effectué par un Géomètre inscrit dans le tableau d'Ordres des Géomètres Experts du Cameroun
 - L'altimétrie indiquant les courbes de niveau espacées d'un (01) mètre pour les terrains de grande superficie ou relativement plat
 - La planimétrie indiquant les voies et les constructions existantes ainsi que toutes les dénivellations sensibles, l'emplacement des arbres des hautes tiges, lignes de réseaux
 - Les lots à créer : pour chaque lot à créer, le projet doit ressortir la numérotation, la cotation, la superficie, la configuration
 - Le plan de voirie indiquant le tracé des voies à conserver ou à élargir, ou celles qui sont projetées avec indication de leur largeur
 - Les espaces verts
 - Les terrains de sport
- Un programme de travaux indiquant les caractéristiques des divers ouvrages à réaliser et éventuellement, les conditions de leur réalisation par tranche
- Un cahier de charges
- Une notice d'impact environnemental (pour les lotissements de plus de 5ha à moins de 100ha)